

Conseil supérieur de l'éducation

Rapport
annuel
1992-1993

E3S9
A1
1992/93
QCSE

Conseil supérieur de l'éducation

Rapport
annuel
1992-1993

CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION
93 10 1 3
DOCUMENTATION

Le contenu de cette publication a été rédigé
par le Conseil supérieur de l'éducation

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4^e trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN: 2-551-15871-0
ISSN: 5923-4108
© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 9),
je vous transmets le rapport annuel des activités du
Conseil supérieur de l'éducation pour l'année
1992-1993.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre de l'Éducation
Lucienne Robillard
Québec, octobre 1993

Madame Lucienne Robillard
Ministre de l'Éducation
Hôtel du gouvernement
Québec

Madame la Ministre,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 9),
je vous présente le rapport annuel des activités
du Conseil supérieur de l'éducation pour l'année
1992-1993.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression
de mes sentiments distingués.

Le président du Conseil
Robert Bisailon
Sainte-Foy, octobre 1993

Table des matières

- 1. Présentation du Conseil supérieur de l'éducation 9**
- 2. Activités du Conseil, des comités confessionnels et des commissions en 1992-1993 13**
 - 2.1 Le Conseil 13
 - 2.2 Les commissions 14
 - 2.3 Les comités confessionnels 16
- 3. Ressources humaines et financières 19**
 - 3.1 Composition du Conseil, des comités confessionnels et des commissions 19
 - 3.2 Le Secrétariat 27
 - 3.3 Ressources financières 27
- 4. Bilan de la mise en œuvre, au Conseil supérieur de l'éducation, de la politique gouvernementale d'amélioration de la qualité des services aux citoyens 29**

1. Présentation du Conseil supérieur de l'éducation

«C'est au Conseil supérieur de l'éducation que reviendra surtout la responsabilité de maintenir le système d'enseignement en contact avec l'évolution de la société et celle d'indiquer les changements à opérer et d'inspirer des plans à long terme.» (Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Rapport, t. I, 1963, no 176, p. 107.)

Le Conseil supérieur de l'éducation a été créé en 1964, en même temps que le ministère de l'Éducation, mais par une loi distincte qui confirme son autonomie.

La *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et modifiant diverses dispositions législatives*, sanctionnée le 20 juin 1985, confirme le mandat du Conseil supérieur de l'éducation par rapport à l'ensemble du système d'éducation. Plusieurs dispositions de cette loi amendent des articles de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation* pour établir clairement que l'organisme est consultatif auprès du ministre ou de la ministre de l'Éducation et auprès du ministre ou de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

L'organisme est constitué de plusieurs instances. Il comprend :

- le Conseil même, qui doit préparer un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur l'état et les besoins de l'éducation, en plus d'adresser des avis au ministre ou à la ministre de l'Éducation et au ministre ou à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science;
- deux comités confessionnels — le Comité catholique et le Comité protestant — qui, en plus d'être chargés de faire des recommandations au Conseil, au ministre ou à la ministre de l'Éducation ou au ministre ou à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur toute question relevant de leur compétence, ont des devoirs et des pouvoirs spécifiques dans leur secteur respectif;
- quatre commissions, qui assistent le Conseil dans ses travaux sur l'état et les besoins de l'éducation dans les différents ordres ou secteurs de l'enseignement, à savoir :
 - la Commission de l'enseignement primaire;
 - la Commission de l'enseignement secondaire;
 - la Commission de l'enseignement supérieur;
 - la Commission de l'éducation des adultes.

Les membres du Conseil supérieur de l'éducation, de ses comités et de ses commissions sont institués, selon les articles 94, 95 et 96 de la *Loi sur l'instruction*

publique, visiteurs pour toutes les écoles publiques du Québec avec «le droit de recevoir gratuitement communication des résolutions, règlements et autres documents de la commission scolaire qui peuvent être communiqués par application des chapitres II et III de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*» (LRQ, chapitre I-13.3).

Le Conseil

Le Conseil compte vingt-quatre membres, dont au moins seize doivent être de foi catholique, au moins quatre doivent être de foi protestante et au moins un doit n'être ni de foi catholique ni de foi protestante. De ce nombre, vingt-deux sont nommés par le Gouvernement, les deux autres étant les présidentes ou présidents des comités catholique et protestant. Le ou la sous-ministre de l'Éducation et les deux sous-ministres associés sont d'office membres adjoints du Conseil, mais sans droit de vote.

Les membres nommés par le Gouvernement le sont pour un mandat de quatre ans, à moins qu'ils ne complètent des mandats non terminés. Leur mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Le Gouvernement désigne, parmi les membres du Conseil, un président ou une présidente et un vice-président ou une vice-présidente; l'un ou l'une doit être de foi catholique, l'autre, de foi protestante.

La *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation* précise le mandat de l'organisme de la façon suivante :

«Le Conseil doit :

- donner son avis au ministre de l'Éducation sur les règlements que celui-ci est tenu de lui soumettre;
- donner son avis au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur toute question de leur compétence qu'ils lui soumettent;
- transmettre au ministre de l'Éducation, qui le communique à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation.

«Le Conseil peut :

- solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions du public, en matière d'éducation;
- soumettre au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science des recommandations sur toute question de leur compétence concernant l'éducation;

- faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à la poursuite de ses fins ;
- édicter pour sa régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.»

C'est le ministre ou la ministre de l'Éducation qui est chargé d'appliquer la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*. C'est donc à lui ou à elle que le Conseil doit transmettre son rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation, afin qu'il ou elle le dépose à l'Assemblée nationale.

Les comités catholique et protestant

Chacun de ces deux comités est composé de quinze membres.

Le Comité catholique compte un nombre égal de personnes représentant les autorités religieuses catholiques, des parents et des éducateurs ou éducatrices. Les personnes représentant les autorités religieuses sont nommées par l'Assemblée des évêques du Québec ; les autres sont nommées par le Gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation, agréée par l'Assemblée des évêques.

Le Comité protestant est composé de personnes représentant les confessions protestantes, des parents et des éducateurs ou éducatrices, qui sont nommées par le Gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation.

À moins qu'ils ne complètent un mandat non terminé, les membres sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois.

Les sous-ministres associés pour la foi catholique et pour la foi protestante sont d'office membres adjoints du Comité catholique ou du Comité protestant, selon le cas, sans toutefois avoir droit de vote.

Chaque comité nomme l'un de ses membres à la présidence. Celui-ci devient alors membre du Conseil supérieur de l'éducation.

Les comités confessionnels sont chargés de :

- édicter des règlements pour reconnaître les établissements d'enseignement comme catholiques ou protestants et pour assurer leur caractère confessionnel ;
- reconnaître comme catholiques ou protestants, selon le cas, les établissements d'enseignement et révoquer au besoin cette reconnaissance ;
- édicter des règlements sur les conditions de qualification du personnel qui dispense les enseignements ou les services précités ;
- approuver, pour l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, les programmes d'études, les guides pédagogiques scolaires, les manuels et le matériel didactique ;

- approuver, pour l'animation pastorale catholique ou l'animation religieuse protestante, les répertoires d'objectifs et les guides afférents ;
- faire au Conseil, au ministre ou à la ministre de l'Éducation et au ministre ou à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, des recommandations sur toute question de leur compétence.

Ces comités peuvent :

- donner au ministre ou à la ministre de l'Éducation un avis, au point de vue moral et religieux, sur les programmes, les manuels scolaires, le matériel didactique qu'il adopte ou approuve pour l'enseignement autre que l'enseignement moral et religieux ;
- recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question relevant de leur compétence ;
- faire effectuer les études et recherches qu'ils jugent nécessaires ou utiles à la poursuite de leurs fins ;
- édicter pour leur régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.

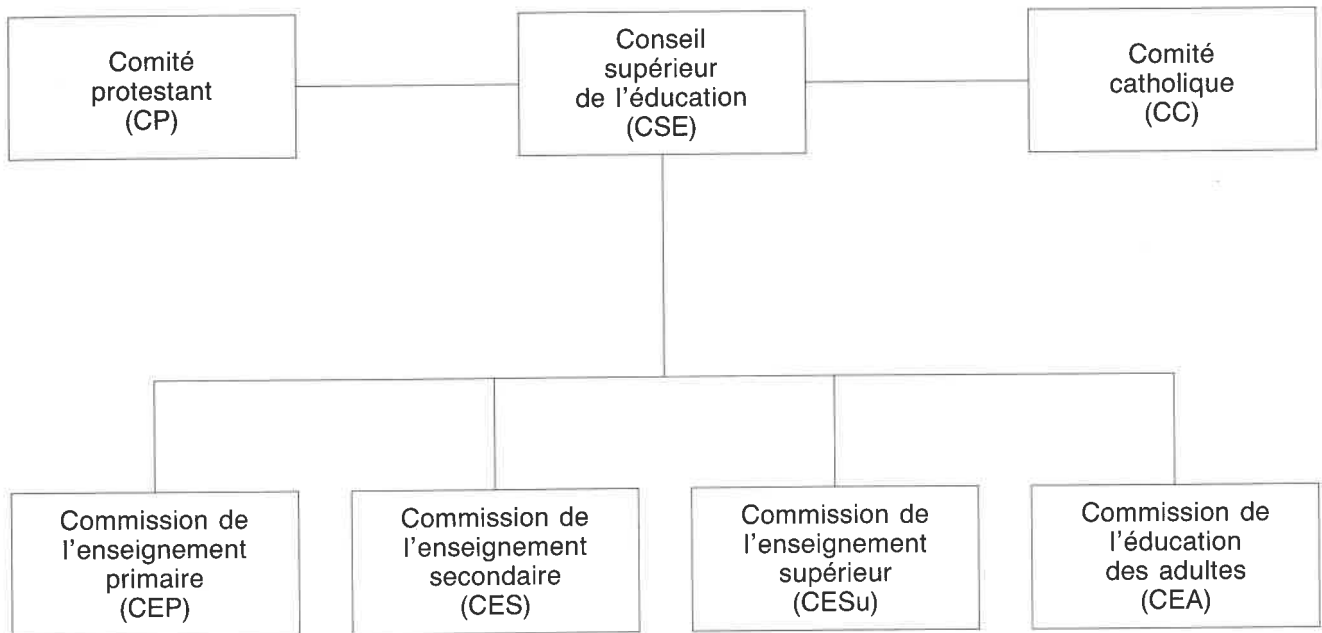
Les commissions

Chacune des quatre commissions est composée de neuf à quinze membres, y compris le président ou la présidente.

Les membres des commissions sont nommés par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur visé. Leur mandat est de trois ans et n'est renouvelable qu'une seule fois consécutivement. Le Conseil désigne parmi ses membres une personne à la présidence de chacune de ses commissions.

Les commissions sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier.

Le Conseil supérieur de l'éducation





2. Activités du Conseil, des comités et des commissions en 1992-1993*

2.1 Le Conseil

Du 1^{er} septembre 1992 au 31 août 1993, le Conseil a tenu douze réunions totalisant vingt-neuf sessions**.

À ces réunions s'est ajoutée l'Assemblée plénière annuelle qui a regroupé, le 10 juin 1993, les membres du Conseil, de ses comités confessionnels et de ses commissions, plus quelques permanents du secrétariat. Les travaux de cette assemblée plénière ont porté, cette année, sur le rapport annuel 1993-1994 sur l'état et les besoins de l'éducation, lequel a pour thème «L'éducation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication».

Le Conseil a procédé, au cours de l'année, à l'adoption de deux avis.

Avis du Conseil adoptés en 1992-1993*

Sujets	Date d'adoption
L'enseignement supérieur: pour une entrée réussie dans le XXI ^e siècle	398 ^e réunion 25 septembre 1992
Le financement de l'éducation des adultes	409 ^e réunion 27 août 1993

On peut obtenir un exemplaire de ces avis en s'adressant à la Direction des communications du Conseil supérieur de l'éducation.

Comité du rapport annuel

En plus du présent rapport d'activités, le Conseil doit présenter au ministre ou à la ministre de l'Éducation, qui le transmet à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. Le rapport de cette année est un rapport de conjoncture qui propose une vue d'ensemble de la situation et des voies d'action pour le système d'éducation en son entier. Il s'intitule: «Le défi d'une réussite de qualité».

Le comité responsable de l'élaboration de ce rapport s'est réuni à sept (7) reprises pour un total de treize (13) sessions. Le Conseil a lui-même consacré plusieurs séances de travail à l'étude de cette question.

Ce comité était composé des personnes suivantes:
Monsieur Glenn Smith, président du comité, membre du Conseil;

Madame Hélène Huot, membre du Conseil;

Monsieur Michel Monette, membre de la Commission de l'enseignement secondaire;

Monsieur Laval Morin, directeur général de la Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia

Monsieur Michel Robillard, membre de la Commission de l'enseignement supérieur;

Monsieur Michel Saint-Onge, membre de la Commission de l'enseignement secondaire;

Madame Monika Thoma-Petit, enseignante au primaire à la Commission scolaire Sainte-Croix;

Monsieur Gilles Sénéchal, secrétaire du comité

Ont également été associés étroitement aux travaux du comité, mesdames Susanne Fontaine, coordonnatrice du Service des études et de la recherche, Renée Carpentier et Sylvie-Ann Hart, agentes de recherche et monsieur Jean Proulx, secrétaire du Conseil.

Afin d'aider le comité à remplir son mandat, le Conseil a associé les milieux de l'éducation à la réflexion sur l'état et les besoins du système scolaire aujourd'hui. Il a tenu à Drummondville, le 20 novembre 1992, une journée de consultation au cours de laquelle plus d'une centaine de personnes, issues de tous les ordres et secteurs d'enseignement de la région Mauricie/Bois-Francs, ont été invitées à exprimer leurs points de vue sur la situation actuelle et sur les changements à apporter.

En décembre, le Conseil a également invité trois (3) experts et conférenciers. Monsieur Guy Rocher, professeur titulaire et chercheur au Centre de recherche en droit public à l'Université de Montréal, a entretenu le Conseil du rapport entre les nouvelles attentes sociales et la mission éducative. Monsieur Norman Henchey, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université McGill, a exprimé son point de vue sur un curriculum de qualité. Monsieur Ulric Aylwin, coordonnateur au développement pédagogique au Cégep de Maisonneuve, a traité d'une pédagogie adaptée aux caractéristiques et à l'environnement de la mission actuelle de l'école. Enfin, plusieurs entrevues ont été effectuées auprès de directrices et de directeurs généraux, de directrices et de directeurs de services pédagogiques, d'enseignantes et d'enseignants de commissions scolaires et de cégeps.

* Année d'activité du Conseil, laquelle s'étend du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et ne correspond pas à l'année financière gouvernementale.

** Une session comprend une demi-journée dont la durée minimum est de deux heures.

Le rapport comprend sept (7) chapitres. Le premier brosse à grands traits les composantes de la société actuelle qui appellent un vaste partage du savoir et, en conséquence, une poursuite de la démocratisation de l'éducation. Le deuxième traite de la mission du système scolaire et propose comme axe central, la formation des personnes. Le troisième invite à instaurer cohérence, exigence et diversification dans les curriculums ou les plans de formation. Le quatrième fait valoir l'importance d'un renouveau en pédagogie. Le cinquième souligne la nécessité de changer le modèle d'organisation du travail éducatif. Le sixième parle du développement de pratiques équitables et responsabilisantes en matière d'évaluation des enseignements. Le septième, enfin, incite à consolider un véritable système public d'éducation.

Comité sur l'école québécoise et les communautés culturelles

Ce comité a tenu jusqu'à présent huit réunions totalisant seize sessions. Il est composé des personnes suivantes :

- Monsieur Gérard Tousignant, président du comité, membre du Conseil ;
- Madame Judith Newman, vice-présidente du Conseil ;
- Monsieur Joseph Rabinovitch, membre du Conseil ;
- Monsieur Claude Lefebvre, directeur de l'école secondaire Lucien-Pagé, de la Commission des écoles catholiques de Montréal ;
- Madame Marie-Camille Latulippe, enseignante en classe d'accueil à l'école St-Luc, de la Commission des écoles catholiques de Montréal ;
- Madame Lise Therrien-Vallières, directrice d'école à la Commission scolaire Jérôme-Le Royer ;
- Madame Louise Sarrazin, enseignante au préscolaire et au primaire à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal ;
- Madame Nadine Ackad, formatrice pour la Sûreté du Québec, consultante et fondatrice de la firme CSFC ;
- Madame Marcelle Mathurin, coordonnatrice et animatrice-responsable de la programmation du groupe communautaire, au Comité d'aide maternelle de Rivière-des-Prairies ;
- Madame Suzanne Vincent, secrétaire du comité.

Sont également associés aux travaux du comité, monsieur Jean Proulx, secrétaire du Conseil, ainsi que mesdames Susanne Fontaine et Michèle Berthelot, du Service des études et de la recherche.

Le comité a été constitué par le Conseil pour répondre à une demande d'avis que le ministre de

l'Éducation lui avait adressée, en avril 1992, sur la problématique de la concentration ethnique en milieu scolaire. Le Conseil a toutefois choisi de traiter la question dans la perspective plus globale du projet de scolarisation des élèves issus des communautés culturelles dans l'école québécoise, de façon à pouvoir dégager les liens que la problématique évoquée par le ministre entretient avec les exigences pédagogiques et organisationnelles liées à la mission d'éducation.

Le mandat du comité vise donc à tracer le portrait de la réalité ethnoculturelle dans le cadre de l'éducation obligatoire, à préciser les défis majeurs que posent l'accueil des élèves issus des communautés culturelles et leur intégration au système scolaire et à identifier les pistes d'action susceptibles de faciliter de tels objectifs, en tenant compte, évidemment, de la problématique de la concentration dans certains milieux.

La réflexion du comité s'est enrichie, depuis le début de ses travaux, de l'audition d'experts lors d'une table ronde tenue au Conseil en octobre 1992 et de trois études, réalisées en commandite, sur le portrait évolutif de la situation des services dans le milieu scolaire, sur les modèles d'intervention et sur l'évolution de l'effectif scolaire au cours des trois dernières années. Le comité a également consulté des personnes-ressources de divers organismes et établissements d'enseignement, dont plusieurs en région, sur des aspects reliés à la problématique d'ensemble.

Deux rapports d'étape ont déjà été présentés au Conseil. Un projet d'avis doit lui être soumis au cours de l'automne 1993.

2.2 Les commissions

Commission de l'enseignement primaire

La Commission de l'enseignement primaire a tenu, en 1992-1993, sept réunions ordinaires totalisant vingt et une sessions.

La Commission a entrepris, en septembre 1992, des travaux portant sur la parentalité ; plus précisément, il s'agit pour elle d'analyser ce que cela signifie et ce que cela implique, aujourd'hui, que d'être parents d'un enfant fréquentant l'école primaire. Cette étude vise à tracer d'abord un portrait des familles qui ont actuellement un ou des enfants à l'école primaire, puis à décrire la façon dont les parents perçoivent leur rôle, à la fois face à l'enfant qui va à l'école et face à cette école elle-même. La Commission entend également préciser la nature des rapports qui existent actuellement entre les familles, l'école et la société et dégager de sa lecture de la fonction parentale un certain nombre de messages pour l'école et pour les parents.

Pour nourrir sa réflexion, la Commission a réalisé des entrevues de groupe, d'une durée moyenne de deux heures chacune, auprès d'une centaine de

parents membres de comités d'école et d'une centaine de parents ne siégeant pas à ces comités, en provenance de toutes les régions du Québec. La Commission a également tenu deux tables rondes, l'une avec des experts des questions familiales et l'autre avec des représentantes et représentants d'organismes parentaux et familiaux.

Les travaux de la Commission ont fait l'objet de deux rapports d'étape au Conseil et un rapport final doit lui être soumis pour adoption au cours de l'automne 1993.

Commission de l'enseignement secondaire

La Commission de l'enseignement secondaire a tenu, en 1992-1993, neuf réunions ordinaires totalisant trente-deux sessions.

Les travaux de la Commission ont principalement porté sur les élèves du secondaire. L'objectif consistait, en premier lieu, à faire état de traits souvent observés chez les adolescents et les adolescentes d'aujourd'hui dans leur rapport à l'institution scolaire, à l'enseignement et aux études; en second lieu, à préciser les compétences que réclame le monde d'aujourd'hui et de demain et à ébaucher ainsi un profil de sortie; et, en troisième lieu, à proposer des moyens que l'école secondaire pourrait mettre en œuvre pour développer ces compétences, compte tenu de ce que sont les jeunes.

Dans le cadre de cette étude, la Commission a visité trois milieux scolaires: un centre pour jeunes décrocheurs (la maison de Jonathan à Longueuil), une école secondaire regroupant formation générale et formation professionnelle (la polyvalente de Neufchâtel) et un milieu scolaire utilisant communément l'informatique dans son enseignement (le pavillon Wilbrod-Dufour à Alma). Au cours de ces visites, elle a rencontré des élèves, des enseignants et des enseignantes ainsi que des membres du personnel professionnel. La Commission a, par ailleurs, consulté des experts et des praticiens reconnus pour leur connaissance des jeunes, dont des psychologues et des travailleuses et des travailleurs sociaux. Sa réflexion s'est en outre enrichie d'une recherche réalisée au Conseil et de l'analyse de recherches déjà menées sur les jeunes.

Le dossier a fait l'objet de deux rapports d'étape au Conseil; un projet d'avis doit lui être soumis au cours de l'année 1993-1994.

Commission de l'enseignement supérieur

La Commission de l'enseignement supérieur a tenu, au cours de l'année 1992-1993, quatre réunions ordinaires totalisant sept sessions.

La Commission a terminé ses travaux pour répondre à la demande d'avis de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur les orientations et les objectifs de scolarisation au collège et à l'université. Dans sa demande, la ministre posait des

questions sur le rapport entre les stratégies de développement de la société québécoise et les formations supérieures, sur la modulation des actions d'incitation et d'investissements collectifs concernant les niveaux de formation, les secteurs, les types de programme et de diplôme, les modes de fréquentation et enfin sur la structure originale de l'enseignement supérieur québécois. Le rapport de la Commission a donné lieu, après son adoption par le Conseil, à un avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science et au ministre de l'Éducation intitulé «L'enseignement supérieur: Pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle». Cet avis a été rendu public en octobre 1992, au moment de la tenue de la Commission parlementaire sur l'avenir des cégeps.

Par la suite, la Commission a reçu du Conseil le mandat d'examiner la question du rapport entre l'économie et l'enseignement supérieur. Essentiellement, il s'agit d'étudier ce rapport dans le contexte des politiques économiques actuelles et de la politique de développement scientifique et technique; de faire ressortir les principaux problèmes qui découlent des nouvelles conditions d'exercice de la mission des deux institutions de l'enseignement supérieur, les cégeps et les universités; de cerner comment l'organisation scolaire peut médiatiser les demandes qui lui sont adressées, c'est-à-dire les accueillir de manière lucide, en fonction de sa mission propre.

La démarche retenue comprend une recherche documentaire et une recherche terrain dans trois régions du Québec: Saguenay-Lac-St-Jean, Mauricie-Bois Francs et Montréal. Près de soixante-dix entrevues ont déjà été réalisées dans ces régions auprès des directions des établissements d'enseignement supérieur et de centres de liaison et de transfert ainsi qu'auprès de personnes reliées à des organismes de concertation et de développement économique. La Commission a également procédé à la consultation d'un certain nombre d'experts à l'occasion d'une table ronde tenue en février 1993.

Le rapport final de cette étude sera soumis au Conseil au cours de l'année 1993-1994.

Commission de l'éducation des adultes

La Commission de l'éducation des adultes a tenu, au cours de l'année 1992-1993, sept réunions ordinaires totalisant vingt-deux sessions.

La Commission a entrepris une étude sur le financement de l'éducation des adultes qui a pour objectif d'analyser le modèle actuel de financement, ses fondements et sa logique en regard des caractéristiques et des tendances de notre société et des besoins de formation qui en découlent chez les populations adultes. Cette étude vise aussi à proposer des voies et des moyens d'actions pour ajuster ce modèle, de telle sorte que les services et les activités de formation soient

davantage accessibles aux adultes et mieux adaptés à leurs caractéristiques et à leurs besoins de formation.

La Commission a commencé par examiner la documentation pertinente et par s'appropriier les analyses déjà réalisées par différents intervenants, notamment dans les réseaux d'éducation. Elle a, par la suite, tenu deux rencontres avec des experts et organisé une journée de consultation avec des représentantes et des représentants de neuf organismes engagés en éducation des adultes. Enfin, pour alimenter sa réflexion, la Commission a mené une recherche sur les tendances, les structures et le financement de l'éducation des adultes dans six pays industrialisés.

Le rapport final de cette étude a été adopté par le Conseil à titre d'avis à la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science. Sa diffusion est prévue en 1993-1994.

2.3 Les comités confessionnels

Comité catholique

• Réunions

Le Comité catholique a tenu neuf réunions ordinaires totalisant vingt-trois sessions. Il a également participé aux deux sessions de travail de l'Assemblée plénière du Conseil supérieur de l'éducation. Les membres ont, de plus, tenu des rencontres en sous-comité.

• Audiences et visites d'écoles

Le Comité a consacré deux séances de travail à des visites d'écoles :

- École secondaire Horizon Jeunesse, Sainte-Rose, Laval, Commission scolaire Des Mille-Îles.
- École secondaire Paul-Gérin-Lajoie, Outremont, Commission scolaire Sainte-Croix.
- École secondaire de la Pointe-aux-Trembles, Montréal, Commission scolaire Jérôme-Le Royer.
- LaSalle Catholic Comprehensive High School, LaSalle, Commission scolaire du Sault-Saint-Louis.
- École secondaire Notre-Dame-de-Lourdes, Longueuil.

Lors de ces visites, les membres du Comité ont rencontré un grand nombre d'élèves, de toutes les classes du secondaire, des administrateurs et des administratrices scolaires, des animatrices et des animateurs de pastorale, des enseignantes et des enseignants en enseignement moral et religieux catholique, des parents. Ils ont échangé avec ces différents groupes sur la situation concrète de l'animation pastorale au secondaire et sur des voies nouvelles pour l'apport de ce service à la mission éducative de l'école québécoise.

Les membres du Comité ont, de plus, consacré deux autres sessions ordinaires de travail à des rencontres avec des animatrices et des animateurs de pastorale de la Commission des écoles catholiques de Montréal, des conseillères et des conseillers en éducation chrétienne de la région de Montréal et un groupe de directeurs et de directrices d'écoles, également de la région de Montréal.

Enfin, des représentants du Comité ont échangé avec des animateurs et des animatrices de pastorale ayant un nombre élevé de jeunes à rencontrer dans une ou plusieurs écoles, les animatrices et les animateurs de pastorale du diocèse de Gaspé, les conseillères et les conseillers en éducation chrétienne des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, les membres de l'Assemblée des directrices et des directeurs diocésains d'éducation et deux groupes d'élèves de l'école polyvalente de Carleton de la Commission scolaire Miguasha.

Toutes ces rencontres ont permis au Comité d'apprécier la contribution éducative de l'animation pastorale à l'école secondaire et de porter une attention particulière aux difficultés que peuvent éprouver ceux et celles qui assurent ce service dans l'école.

• Relations avec divers organismes

Au cours de l'année, le Comité catholique a été en contact avec divers organismes concernés par l'éducation chrétienne en milieu scolaire : Fédération des commissions scolaires du Québec, Comité épiscopal de l'éducation, Assemblée des directrices et des directeurs diocésains d'éducation, Office d'éducation du diocèse de Montréal, Association québécoise des conseillères et des conseillers au service de l'éducation chrétienne, Conférence de la pastorale scolaire, Association québécoise des animateurs et des animatrices de pastorale des cégeps, Association québécoise des professeurs de morale et de religion, Jeunesse du Monde, Association canadienne des administrateurs et des administratrices scolaires, Association des parents catholiques du Québec, Association des cadres scolaires anglo-catholiques, Provincial Association of Teachers of Ethics and Religion, Provincial Association of Catholic Teachers. Ces contacts se sont réalisés par la participation à des journées d'études ou à des tables de travail ou par des rencontres avec des représentants et des représentantes de l'un ou de l'autre de ces organismes.

• Réglementation

Le Comité catholique a modifié son règlement pour les écoles primaires et les écoles secondaires du système scolaire public en ajoutant, après l'article 16, l'article 16.1 qui établit à neuf crédits universitaires les exigences du Comité pour la formation des maîtres appelés à dispenser l'enseignement moral et religieux

catholique en adaptation scolaire, au primaire ou au secondaire, dans ces écoles. Il a également modifié les articles correspondants de sa réglementation pour les établissements d'enseignement privé du primaire et du secondaire et de sa réglementation touchant la qualification des enseignantes et des enseignants chargés de l'enseignement religieux dans les écoles primaires et les écoles secondaires publiques ou privées autres que les écoles reconnues comme catholiques.

- **Intervention auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science**

Le Comité catholique a transmis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science un mémoire sur l'éducation spirituelle, morale et religieuse des jeunes au collégial.

- **Études et recherches**

Le Comité catholique a réalisé, au cours de l'année 1992-1993, une étude sur l'animation pastorale au secondaire. Il veut, par cette étude, démontrer comment l'animation pastorale, par ses activités multiples et variées, permet aux adolescentes et aux adolescents de vivre des expériences et de réaliser des apprentissages vraiment essentiels. Le Comité veut aussi souligner la contribution particulière de l'animation pastorale à l'amélioration de l'école comme milieu de vie pour les jeunes.

Le Comité catholique a réalisé, de plus, par l'entremise d'un agent de recherche, une étude sur la problématique actuelle de l'enseignement moral et religieux catholique au primaire. Avec ce portrait de la situation et les résultats de diverses études produites à ce sujet, le Comité pourra, à compter de septembre, regarder de plus près certains éléments de la problématique esquissée, de façon à donner des indications utiles pour la révision des programmes d'études et guides pédagogiques et à faire, s'il y a lieu, des recommandations quant aux conditions d'exercice de cet enseignement.

- **Examen des rapports d'évaluation du vécu confessionnel des écoles reconnues comme catholiques**

Le Comité catholique a reçu les rapports d'évaluation du vécu confessionnel de neuf cent quarante-cinq écoles reconnues comme catholiques, conformément à l'article 7 de sa réglementation. Le Comité a examiné chacun de ces rapports et il a fait connaître ses réactions à la direction de l'école. Il tient à jour un bilan des constantes qui se dégagent de l'examen des rapports reçus et il compte, avec les données recueillies, faire le point sur la situation confessionnelle en milieu scolaire. Les écoles avaient jusqu'au 1^{er} juillet 1993 pour réaliser leur rapport. Quelques écoles ont demandé un bref délai pour terminer cette opération d'évaluation.

- **Reconnaissance confessionnelle des établissements d'enseignement**

Le Comité catholique, en vertu du pouvoir que lui confère le paragraphe f) de l'article 22 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*, tel qu'il a été modifié par l'article 568 de la *Loi sur l'instruction publique*, a reconnu comme catholiques onze établissements d'enseignement du secteur public, soit dix écoles primaires et une école secondaire, et un établissement d'enseignement secondaire du secteur privé. Il n'a reçu aucune demande de retrait de la reconnaissance confessionnelle d'une école.

- **Examen des instruments pédagogiques scolaires**

Au cours de l'année 1992-1993, la ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions du paragraphe c) de l'article 22 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*, tel qu'il a été modifié par l'article 568 de la *Loi sur l'instruction publique*, a transmis au Comité catholique, en vue de son approbation, un programme d'études local, deux guides d'organisation et d'activités et sept manuels scolaires et guides du maître, dont quatre pour le secteur anglophone. Le Comité a approuvé tous ces instruments pédagogiques.

La ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*, tel qu'il a été modifié par l'article 569 de la *Loi sur l'instruction publique*, a de plus transmis au Comité catholique, pour avis au point de vue moral et religieux, les programmes d'études, les manuels scolaires et le matériel didactique qu'elle entend adopter ou approuver pour l'enseignement autre que l'enseignement moral et religieux. Le Comité a émis un avis sur du matériel didactique pour l'enseignement moral au secondaire et un avis concernant le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*.

Comité protestant

- **Réunions**

Le Comité protestant a tenu sept réunions ordinaires totalisant quatorze sessions, dont six à Montréal et une à Brossard, ainsi qu'une réunion extraordinaire à Montréal, le 11 février 1993.

- **Consultations**

Des membres du Comité ont rendu visite à trois écoles de la Commission scolaire régionale protestante South Shore et à deux écoles de la Commission scolaire régionale protestante de Châteauguay Valley.

Le président du Comité ou une personne le représentant a rencontré, à plusieurs reprises, l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec et la Fédération québécoise des associations foyers-écoles. Il a également visité plusieurs écoles et eu des entretiens avec plusieurs personnes intéressées à l'éducation dans le secteur protestant.

• Travaux

Le Comité protestant a transmis à la ministre de l'Éducation une lettre traitant de la composition du Conseil supérieur de l'éducation, un avis sur l'animation religieuse au primaire dans le secteur protestant et lui adressera, sous peu, une étude sur les jeunes dans le secteur protestant ainsi qu'un document sur le pluralisme dans les écoles protestantes.

De plus, le Comité a amendé son règlement de régie interne et a entrepris une révision de sa brochure traitant du programme d'enseignement moral et religieux protestant.

Le Comité a parrainé, avec la Direction de l'enseignement protestant du ministère de l'Éducation, un troisième colloque qui avait pour thème «La famille, l'école et un contexte en évolution».

Par ailleurs, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*, tel que modifié par l'article 568 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Comité a examiné attentivement les manuels et programmes et le matériel didactique que la ministre lui a transmis pour avis au point de vue moral et religieux.

3. Ressources humaines et financières

3.1 Composition du Conseil, des comités confessionnels et des commissions

Conseil

Par le décret 1058-92 du 15 juillet 1992, le gouvernement a nommé au Conseil :

- Madame Marie-Claude Gatineau, de Westmount, pour un mandat se terminant le 31 août 1996, en remplacement de monsieur Scott Conrod;
- Madame Berthe Sylvain-Dufresne, de Québec, pour un mandat se terminant le 31 août 1996, en remplacement de monsieur Serge Fontaine.

Par le décret 1272-92 du 1^{er} septembre 1992, le gouvernement a nommé madame Judith Newman, de Montréal, membre et vice-présidente du Conseil, pour un mandat se terminant le 31 août 1996, en remplacement de monsieur Marcel R. Fox.

En outre, par le décret 1847-92 du 16 décembre 1992, le gouvernement a renouvelé les mandats au Conseil de madame Madeleine Aubert Croteau, d'Arthabaska, et de monsieur Paul Inchauspé,

d'Outremont, pour une période se terminant le 31 août 1996 et a nommé au Conseil madame Hélène Tremblay, de Rimouski, pour un mandat se terminant le 31 août 1996, en remplacement de monsieur André Marchand.

Enfin, par le décret 339-93 du 17 mars 1993, le gouvernement a nommé au Conseil :

- Monsieur Pierre-Nicolas Girard, de Québec, pour un deuxième mandat se terminant le 31 août 1997;
- Madame Marie-Lissa Roy-Guérin, de Gatineau, pour un mandat se terminant le 31 août 1997, en remplacement de madame Marcelline Kanapé;
- Madame Raymonde Crête, de Québec, pour un mandat se terminant le 31 août 1997, en remplacement de monsieur Claude L. Tremblay.

Le mandat de monsieur Louis Arsenaault a pris fin, le 27 avril 1993, en raison de son absence à quatre réunions consécutives du Conseil.

Monsieur Grant Hawley est devenu membre adjoint d'office du Conseil, suite à sa nomination, le 5 mars 1993, au poste de sous-ministre associé pour la foi protestante.

Composition — Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Bisaillon, Robert	Président du Conseil	1994 (2 ^e)	Sainte-Sabine
Newman, Judith	Vice-présidente	1996	Montréal
Allaire, Louise	Professeure agrégée, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1993	Outremont
Arsenaault, Louis (démission le 27-04-93)	Directeur des relations publiques, Québec Téléphone	1993	Rimouski
Aubert Croteau, Madeleine	Conseillère en éducation chrétienne, Commission scolaire de Victoriaville	1996 (2 ^e)	Arthabaska
Crête, Raymonde	Professeure titulaire Faculté de droit Université Laval	1997	Québec
Fiset, John W.	Directeur adjoint, Institut d'enseignement coopératif, Université Concordia	1993 (2 ^e)	Verdun
Fortier, Gilles	Directeur général, Collège André-Grasset	1996	Montréal
Gatineau, Marie-Claude	Directrice adjointe du personnel, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal	1996	Westmount
Girard, Pierre-Nicolas	Directeur, Les Fédérations de l'Union des producteurs agricoles de la région de Québec	1997 (2 ^e)	Neufchatel

Composition — Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Huot, Hélène	Directrice des services pédagogiques, Cégep de Limoilou	1994	Sillery
Inchauspé, Paul	Directeur général, Cégep Ahuntsic	1996 (2 ^e)	Outremont
Lajoie, Jean	Directeur des ventes, Clermont Dodge Chrysler	1996	Pointe-au-Pic
Kanapé, Marcelline (a été remplacée le 17-03-93)	Directrice en éducation, Bande de Uashat Mani-Utenam	1992	Sept-Îles
Macchiagodena, Michael	Directeur général, Cégep Vanier	1993 (2 ^e)	Mont-Royal
Marchand, André (a été remplacé le 16-12-92)	Directeur général, Commission scolaire des Laurentides	1992	Pointe-aux-Trembles
Pimparé, Claire	Comédienne-animatrice	1994	Outremont
Rabinovitch, Joseph	Directeur général, Association des écoles juives	1994	Saint-Laurent
Robichaud, Émile	Président, OIKOS, ressourcement et formation	1996	Laval
Roy-Guérin, Marie-Lissa	Responsable des projets éducatifs au secondaire, Commission scolaire Outaouais-Hull	1997	Gatineau
Sweet, Marcelle	Directrice, École Saint-Joseph, Commission scolaire de Val-d'Or	1993	Val-d'Or
Sylvain Dufresne, Berthe	Spécialiste de musique au primaire, École Mgr-Dumas, Commission scolaire La Jeune Lorette	1996	Québec
Tousignant, Gérard	Directeur général, Commission scolaire de Coaticook	1996 (2 ^e)	Sherbrooke
Tremblay, Claude L. (a été remplacé le 17-03-93)	Conseiller principal en développement de main-d'œuvre et formation, Alcan Ltée	1992	Jonquière
Tremblay, Hélène	Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Rimouski	1996	Rimouski
Membres d'office			
Otis, Jacques	Président du Comité catholique	1993	Montmagny
Smith, Glenn	Président du Comité protestant	1993	Laval
Membres adjoints d'office			
Paquet, Michel	Sous-ministre de l'Éducation		
Tremblay, Paul	Sous-ministre associé pour la foi catholique		
Hawley Grant	Sous-ministre associé pour la foi protestante		
Secrétaires conjoints			
Durand, Alain			
Proulx, Jean			

Comité catholique

L'Assemblée des évêques du Québec a renouvelé, jusqu'au 31 août 1995, le mandat de monseigneur Gilles Lussier, de Joliette, à titre de représentant des autorités religieuses, et a nommé monsieur Louis Ste-Marie, de Montréal, également à titre de représentant des autorités religieuses, pour un mandat se terminant le

31 août 1995, en remplacement de madame Raymonde Touzin.

En outre, par le décret 1306-92 du 9 septembre 1992, le Gouvernement a nommé au Comité catholique, sur recommandation du Conseil qui avait obtenu l'agrément de l'Assemblée des évêques :

- Madame Olga Hrycak, de Montréal, à titre de représentante des éducateurs, pour un mandat se terminant le 31 août 1995, en remplacement de madame Maria Furlan di Maulo;
- Monsieur Denis Dumais, de Montréal, à titre de représentant des parents, pour un mandat se terminant le 31 août 1995, en remplacement de monsieur Gérard Dionne;

- Monsieur Paul-Yvon Proulx, de Beloeil, à titre de représentant des éducateurs, pour un mandat se terminant le 31 août 1995, en remplacement de madame Charlotte Plante.

Un siège est devenu vacant à la suite de la démission, le 1^{er} juillet 1993, de madame Jeanne-Paule Berger.

Composition — Comité catholique

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Représentants des autorités religieuses			
Buccongello, Anthony	Pédagogue à la retraite	1993	Dollard-des-Ormeaux
Desclos, Jean	Directeur de l'Office du clergé, Diocèse de Sherbrooke, chargé de cours, Faculté de théologie, Université de Sherbrooke	1994	Sherbrooke
Durand-Lutzy, Nicole	Rédactrice de manuels, Centre éducatif et culturel inc.	1993 (2 ^e)	Verdun
Lussier, Mgr Gilles	Évêque de Joliette, Évêché de Joliette	1995 (2 ^e)	Joliette
Ste-Marie, Louis	Professeur titulaire (retraité), Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1995	Montréal
Représentants des parents			
Berger, Jeanne-Paule (démission le 01-07-93)	Directrice générale adjointe et directrice des services éducatifs, Commission scolaire La Neigette	1994 (2 ^e)	Rimouski
Dumais, Denis	Animateur de vie spirituelle et enseignant de sciences religieuses, Cégep de Maisonneuve	1995	Montréal
Lavoie, Élie	Directeur de l'Office d'éducation, Diocèse de Gaspé	1993	Gaspé
Morin, Miville	Directeur, École Parkview, Commission scolaire Des Cantons	1994	Granby
Sabourin, Marc	Pédagogue à la retraite, vice-président de la Fédération des commissions scolaires du Québec	1993 (2 ^e)	Saint-Laurent
Représentants des éducateurs			
Otis, Jacques	Président du Comité catholique	1993 (2 ^e)	Montmagny
Charron, André	Professeur titulaire, Faculté de théologie, Université de Montréal	1994 (2 ^e)	Montréal
Hrycak, Olga	Conseillère pédagogique, au primaire, secteur anglophone, Commission des écoles catholiques de Montréal	1995	Montréal
Lachance, Claire	Chargée de pastorale scolaire, Fabrique Saint-Charles-Borromée	1994	Charlesbourg
Proulx, Paul-Yvon	Directeur général, Commission scolaire de l'Argile Bleue	1995	Beloeil
Membre adjoint d'office			
Tremblay, Paul	Sous-ministre associé pour la foi catholique		
Secrétaire			
Mallette, Guy			

Comité protestant

Par le décret 1307-92 du 9 septembre 1992, le Gouvernement a nommé au Comité protestant, sur recommandation du Conseil :

- Monsieur John Russell Fisher, de Lachine, à titre de représentant des parents, pour un second mandat se terminant le 31 août 1995 ;
- Monsieur Charles-F. Morris, de Sainte-Anne-de-Bellevue, à titre de représentant des confessions protestantes, pour un second mandat se terminant le 31 août 1995 ;
- Monsieur Ghislain Picard, de Sherbrooke, à titre de représentant des éducateurs, pour un mandat se terminant le 31 août 1995, en remplacement de madame Anne MacWhirter ;

- Monsieur Georges Emmanuel Pierre, de Montréal, à titre de représentant des confessions protestantes, pour un mandat se terminant le 31 août 1995, en remplacement de monsieur Bryden Murray ;
- Madame Judith Margaret Reynolds, de Saint-Lambert, à titre de représentante des parents, pour un mandat se terminant le 31 août 1995, en remplacement de monsieur Howard A. Stutt.

Un siège est devenu vacant suite à la démission, le 28 septembre 1992, de monsieur Ghislain Picard.

Monsieur Glenn Smith a été réélu pour un an, soit jusqu'au 31 août 1993, à la présidence du Comité protestant.

Composition — Comité protestant

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Représentants des Églises			
Smith, Glenn	Président du Comité protestant	1993 (2 ^e)	Laval
Laurin, Marthe	Éducatrice retraitée, membre de l'Église Unie	1993 (2 ^e)	Montréal
Morris, Charles F.	Pasteur, Église anglicane Saint George	1995 (2 ^e)	Sainte-Anne-de-Bellevue
Pierre, Georges Emmanuel	Pasteur, Église Baptiste française de Montréal	1995	Montréal
Robinson, Quentin	Animateur jeunesse	1994 (2 ^e)	Brossard
Représentants des parents			
Eatock, Ruth	Présidente, Commission scolaire Richelieu-Valley	1994 (2 ^e)	Saint-Bruno
Fisher, John Russell	Pasteur, Onward Gospel Church	1995 (2 ^e)	Lachine
Poirier, Jean	Présidente, Commission scolaire protestante Northwestern Quebec	1993 (2 ^e)	Senneterre
Reynolds, Judith Margaret	Professeure de piano	1995	Saint-Lambert
Smith-Coderre, Shirley	Parent	1994	Knowlton
Représentants des éducateurs			
Crabb, Euan A.	Directeur des services du personnel, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal	1994	Lachine
Daniel, David Jayakar	Professeur de mathématiques, Collège Vanier	1994	Dollard-des-Ormeaux
Francis-Fay, Judy	Présidente, Commission scolaire de Saguenay	1993	Chicoutimi
Mitchell, Margaret	Conseillère pédagogique en enseignement moral et religieux, Commission scolaire Lakeshore	1993	Dollard-des-Ormeaux
Picard, Ghislain (a démissionné le 28-09-92)	Animateur et conseiller, Les Navigateurs, Université de Sherbrooke		Sherbrooke
Membre d'office			
Hawley, Grant	Sous-ministre associé pour la foi protestante		
Secrétaire			
Kuntz, Harry			

Commission de l'enseignement primaire

Le Conseil a nommé, pour un an, soit jusqu'au 31 août 1993, madame Marcelle Sweet, de Val-d'Or, à la présidence de la Commission de l'enseignement primaire.

Quatre nouveaux membres ont été nommés à cette commission:

- Madame Madeleine Baillargeon, de Québec, pour un mandat se terminant le 31 août 1994;
- Madame Danielle Laporte, de Beloeil, pour un mandat se terminant le 31 août 1995;

- Madame Dominique Cardin, de Repentigny, pour un mandat se terminant le 31 août 1995;
- Madame Colette Roy-Laroche, de Lac-Mégantic, pour un mandat se terminant le 31 août 1995.

En outre, monsieur Daniel Lafrance, de Québec, a été nommé à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1994, en remplacement de madame Madeleine Baillargeon qui s'est désistée après sa nomination.

Composition - Commission de l'enseignement primaire

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Sweet, Marcelle	Présidente de la Commission*, Directrice, École Saint-Joseph, Commission scolaire de Val-d'Or	1993	Val-d'Or
Archambault, Roch	Directeur des services éducatifs, Commission scolaire Sainte-Croix	1994 (2 ^e)	Laval-des-Rapides
Baillargeon, Madeleine (a démissionné le 24-09-92)	Vice-doyenne aux études de 1 ^{er} cycle, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval	1994	Québec
Cantin, Diane	Enseignante et conseillère pédagogique, École Marie-Victorin, Commission scolaire de Varennes	1994	Boucherville
Capra, Louise	Enseignante en orthopédagogie, École Mgr-Desrauleau, Commission scolaire de Sorel	1993	Sainte-Victoire
Carbonneau, Michel	Professeur agrégé et responsable des programmes facultaires de formation des maîtres, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1993 (2 ^e)	Montréal
Cardin, Dominique	Conseillère pédagogique en français au primaire, Commission scolaire Le Gardeur	1995	Repentigny
Chisholm, Kenneth	Directeur adjoint pour l'enseignement primaire, Commission scolaire de Lakeshore	1993 (2 ^e)	Beaconsfield
Gauthier, Normand	Directeur, École primaire de Nouvelle, Commission scolaire Miguasha	1994	Saint-Omer
Gress-Azzam, Simone	Conseillère pédagogique, Office des relations interculturelles, Commission des écoles catholiques de Montréal	1993	Laval
Guertin, Lise	Enseignante, Commission scolaire l'Argile Bleue	1993	Beloeil
Lafrance, Daniel	Responsable du service de garde, École Marguerite-Bourgeois, Commission des écoles catholiques de Québec	1994	Québec
Lalonde, Jean	Éditeur, Communication-Canada	1994	Gatineau
Laporte, Danielle	Psychologue, Département de psychiatrie infantile, Hôpital Ste-Justine	1995	Beloeil
Roy-Laroche, Colette	Directrice des services éducatifs, Commission scolaire Lac-Mégantic	1995	Lac-Mégantic

Coordonnatrice

Roy, Josée

* La présidence est assumée par un membre du Conseil nommé par ses collègues à ce poste pour un mandat d'un an renouvelable.

Commission de l'enseignement secondaire

Le Conseil a nommé pour un an, soit jusqu'au 31 août 1993, madame Madeleine Aubert Croteau, d'Arthabaska, à la présidence de la Commission de l'enseignement secondaire.

En outre, le Conseil a renouvelé le mandat de madame Lucie Trahan, de Lachenaie, pour la période se terminant le 31 août 1994.

Quatre nouveaux membres ont été nommés à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1995:

- Madame Francine Gratton, de Aylmer;
- Madame Hélène Hensler, de Sherbrooke;
- Monsieur Jean Wilkins, de Terrasse-Vaudreuil;
- Madame Diane Savard, de Montréal.

Un siège est devenu vacant par la démission de madame Ghislaine Veilleux, de Val-Bélair, le 16 octobre 1992.

Commission de l'enseignement secondaire

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Aubert Croteau, Madeleine	Présidente de la Commission, Conseillère en éducation chrétienne, Commission scolaire de Victoriaville	1993	Arthabaska
Gratton, Francine	Travailleuse sociale scolaire, CLSC de Hull	1995	Aylmer
Hensler, Hélène	Professeure agrégée, Département de pédagogie, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke	1995	Sherbrooke
Jeannotte-Beaudoin, Francine	Directrice, Office de la famille, Diocèse de Saint-Hyacinthe	1994	Sainte-Rosalie
Le Guillou, Jean	Administrateur scolaire retraité	1993 (2 ^e)	Dollard-des-Ormeaux
Monette, Michel	Directeur des services éducatifs <i>par interim</i> , Commission scolaire de Châteauguay	1993	Châteauguay
Pépin, Denis	Enseignant, Polyvalente Le Boisé, Commission scolaire de Victoriaville	1994 (2 ^e)	Victoriaville
Robitaille, Nicole	Enseignante au secondaire, Polyvalente La Frontalière, Commission scolaire de Coaticook	1993	Lennoxville
St-Maurice, Yves	Directeur, École secondaire Les Etchemins, Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière	1994	Saint-Nicolas
Saint-Onge, Michel	Adjoint au directeur des services pédagogiques, Collège Montmorency	1993	Montréal
Savard, Diane	Enseignante au primaire, École de Salaberry, Commission scolaire Montfort	1995	Montréal
Stotland, Estair	Directrice, École Algonquin, Commission des écoles catholiques du Grand Montréal	1993	Mont-Royal
Trahan, Lucie	Conseillère en orientation, Commission scolaire Les Écores	1994 (2 ^e)	Lachenaie
Veilleux, Ghislaine (a démissionné le 16-10-92)	Enseignante, Polyvalente Loretteville, Commission scolaire régionale Chauveau	1994	Val-Bélair
Wilkins, Jean	Professeur titulaire de pédiatrie, Faculté de médecine de l'Université de Montréal et responsable de la médecine de l'adolescence à l'hôpital Sainte-Justine	1995	Terrasse-Vaudreuil

Coordonnateur

Bordage, Jacques

Commission de l'enseignement supérieur

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1993, monsieur Paul Inchauspé, d'Outremont, à la présidence de la Commission de l'enseignement supérieur.

Quatre nouveaux membres ont été nommés à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1995 :

- Monsieur John Keyes, de Breakeyville;
- Madame Nicole Boutin, de Montréal;
- Monsieur Pierre Matteau, de Chicoutimi;
- Madame Marta-Élisa Anadon, de Chicoutimi.

Enfin, le Conseil a nommé à la Commission monsieur Bernard Tousignant, de Sillery, pour un mandat se terminant le 31 août 1994, en remplacement de madame Hélène Tremblay qui a démissionné après sa nomination au Conseil, le 16 décembre 1992.

Commission de l'enseignement supérieur

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Inchauspé, Paul	Président de la Commission, Directeur général, Cégep Ahuntsic	1993	Outremont
Anadon, Marta Élis	Professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Chicoutimi	1995	Chicoutimi
Asselin, Jean	Directeur général, Collège François-Xavier-Garneau	1994	Sainte-Foy
Assimopoulos, Nadia	Conseillère en analyse de programmes, Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, Université de Montréal	1993	Mont-Royal
Boutin, Nicole	Directrice des services éducatifs, Cégep Montmorency	1995	Outremont
Fournier, Marthe	Conseillère pédagogique, Cégep de l'Outaouais	1993	Hull
Keyes, John	Professeur d'histoire, St. Lawrence Campus, Collège Champlain	1995	Breakeyville
Malavoy, Marie	Doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke	1994	Saint-Denis-de-Brompton
Matteau, Pierre	Directeur des services pédagogiques, Cégep de Chicoutimi	1995	Chicoutimi
Pautel, Cédric	Vice-président du premier cycle, Fédération étudiante universitaire de Québec	1994	Trois-Rivières-Ouest
Robillard, Michel	Vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Montréal	1994	Mont-Royal
Shore, Bruce M.	Professeur, Université McGill	1993	Westmount
Tousignant, Bernard	Directeur des Études libres, Université Laval	1994	Sillery
Tousignant, Jacques	Directeur de la planification et de la recherche institutionnelle, Université du Québec	1993 (2 ^e)	Sillery
Tremblay, Hélène (a démissionné le 16-12-92, pour siéger au Conseil)	Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Rimouski	1994	Rimouski
Coordonnatrice			
Clermont, Louise			

Commission de l'éducation des adultes

Le Conseil a nommé pour un an, soit jusqu'au 31 août 1993, monsieur Pierre-Nicolas Girard, de Québec, à la présidence de la Commission de l'éducation des adultes.

En outre, le Conseil a renouvelé le mandat de madame Jeannette Dupuis-Lessard, de Rouyn-Noranda, pour la période se terminant le 31 août 1993.

Quatre nouveaux membres ont été nommés à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1995 :

- Madame Johanne Deschamps, de Laval;
- Monsieur Yvan Aubre, de Pointe-du-Lac;
- Madame Andrée St-Georges, de Joliette;
- Madame Micheline Pelletier, de Montréal.

Commission de l'éducation des adultes

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Girard, Pierre-Nicolas	Président de la Commission, Directeur, Les Fédérations de l'Union des producteurs agricoles de la région de Québec	1993	Québec
Aubre, Yvan	Directeur général, Commission de formation professionnelle Mauricie/Bois-Francs	1995	Pointe-du-Lac
Bonneau, Michel-M.	Coordonnateur de l'extension de l'enseignement universitaire, Université Laval	1994	Sainte-Foy
Calvé, Johanne	Conseillère pédagogique, Commission scolaire Outaouais-Hull	1994	Hull
Chauvette, Jean-Louis	Directeur de l'éducation des adultes, Commission scolaire des Manoirs	1994	Repentigny
Deschamps, Johanne	Conseillère syndicale, Fédération des travailleurs du Québec	1995	Laval
Dupuis-Lessard, Jeannette	Directrice des centres d'éducation des adultes Le Filon et Mère-Bruyère, Commission scolaire de Rouyn-Noranda	1993 (2 ^e)	Rouyn-Noranda
Leduc, François	Conseiller pédagogique, Institut d'entrepreneuriat, Cégep Granby — Haute-Yamaska	1993	Canton-de-Granby
Lefebvre, Jacques	Coordonnateur du Service d'éducation permanente, Centre écologique du Lac-Saint-Jean	1993	Roberval
Nadeau Martin, Jacqueline	Vice-présidente provinciale, Association féminine d'éducation et d'action sociale	1993	Cap-de-la-Madeleine
Paquette, Pierre-A.	Secrétaire général, Confédération des syndicats nationaux	1994	Montréal
Pelletier, Micheline	Doyenne des études de 1 ^{er} cycle, Université du Québec à Montréal	1995	Montréal
Poulsen, Anna	Enseignante, Centre James Lyng, Commission des écoles catholiques de Montréal	1993	Montréal
St-Georges, Andrée	Directrice générale, Sommet économique permanent de Lanaudière	1995	Joliette

Coordonnateur

Lamontagne, Paul-Henri

3.2 Le Secrétariat

Direction

- Monsieur Robert Bisailon, président du Conseil.

Secrétariat du Conseil et des comités confessionnels

- Monsieur Jean Proulx, secrétaire du Conseil;
- Monsieur Alain Durand, secrétaire à l'administration et aux relations avec les organismes;

- Monsieur Guy Mallette, secrétaire du Comité catholique;

- Monsieur Harry Kuntz, secrétaire du Comité protestant.

Service des études et de la recherche

- Madame Susanne Fontaine, coordonnatrice

Direction des communications

- Monsieur Jean-R. Deronzier, directeur

Effectif autorisé au 1^{er} avril 1993

	Hors cadre	Cadres supérieurs	Cadre intermédiaire	Professionnels	Techniciens	Employés de bureau	Total
Présidence et vice-présidence des instances du Conseil	3	—	—	—	—	1	4
Secrétariat du Conseil	—	3	—	10	—	6	19
Secrétariat à l'administration et aux relations avec les organismes	—	1	1	—	—	2	4
Communication et documentation	—	1	—	2	2	1	6
Personnel occasionnel	—	—	—	—	—	—	2
Total	3	5	1	12	2	10	35

3.3 Ressources financières

Budget et dépenses en milliers de dollars

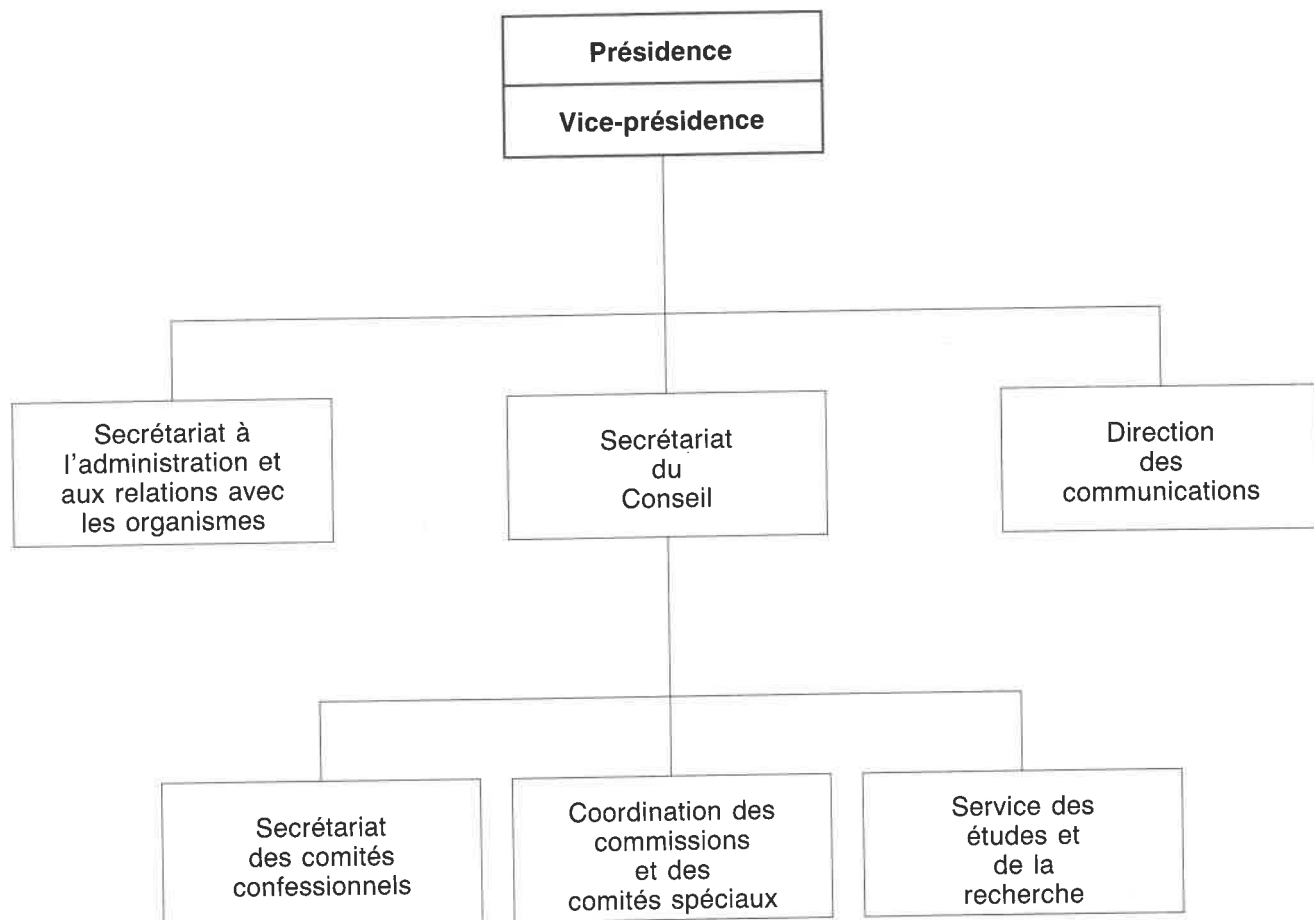
Année financière se terminant le 31 mars 1993

Programme: 02 — Consultation

Élément: 01 — Conseil supérieur de l'éducation

Supercatégories Catégories	Crédits votés	Budget modifié	Dépenses
31—Fonctionnement — personnel			
01—Traitements	1 550,5	1 540,1	1 436,7
02—Autres rémunérations	30,2	30,2	88,4
Sous-total	1 580,7	1 570,3	1 525,1
91—Fonctionnement — autres dépenses			
03—Communications	198,3	219,9	215,8
04—Services professionnels	500,2	510,6	539,7
05—Entretien et réparations	11,0	11,0	8,5
06—Loyer	6,5	6,5	6,2
07—Fournitures	62,7	62,7	41,7
08—Équipement	12,0	12,0	11,3
11—Autres dépenses	0,5	0,5	0,0
Sous-total	791,2	823,2	823,2
92—Capital			
08—Équipement	27,1	27,1	12,1
Sous-total	27,1	27,1	12,1
Total	2 399,0	2 420,6	2 360,4

Organigramme du secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation



4. Bilan de la mise en œuvre, au Conseil supérieur de l'éducation, de la politique gouvernementale d'amélioration de la qualité des services aux citoyens

La mission première du Conseil supérieur de l'éducation consiste à donner des avis à la ministre de l'Éducation et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science et à préparer, pour dépôt à l'Assemblée nationale un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. Le Conseil n'est donc pas, comme tel, appelé à fournir des services aux citoyens. Néanmoins, à travers l'exercice de ses pouvoirs de recevoir et d'entendre les requêtes et suggestions du public et de diffuser ses avis, le Conseil a également comme mission de susciter des débats publics. Aussi est-ce principalement par cet aspect de son mandat qu'il est plus particulièrement concerné par la Politique gouvernementale d'amélioration de la qualité des services aux citoyens.

Les actions qu'il a entreprises dans le cadre de cette politique visent essentiellement :

- à mieux faire connaître le Conseil supérieur de l'éducation, son mandat, sa structure et ses pouvoirs ;
- à accroître sa présence dans les débats publics ;
- à améliorer la diffusion de ses rapports et avis ;
- à favoriser l'appropriation de ces documents par les milieux de l'éducation et par le public en général.

Ces actions ou mesures sont les suivantes :

- affectation d'une ressource professionnelle aux communications, disponible pour assurer une présence active, par l'animation d'ateliers sur les avis et rapports du Conseil, aux congrès, colloques et autres lieux de débats relatifs à l'éducation ; adoption d'une politique d'intervention en la matière ;
- conception d'une nouvelle identification visuelle du Conseil supérieur de l'éducation qui le distingue plus nettement du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur et de Science ;
- réalisation et diffusion d'un dépliant d'information sur le Conseil : sa structure, son mandat, ses pouvoirs et ses devoirs ;

- publication, avec chacun des avis du Conseil, d'un dépliant qui en fait la synthèse et qui invite les organismes d'enseignement à s'en servir comme instrument d'animation et de perfectionnement à l'occasion de réunions pédagogiques ;
- élaboration en cours d'un système informatisé qui permettra d'assurer le suivi de la diffusion des rapports et avis du Conseil et l'enregistrement des demandes postérieures à leur diffusion, par région et par catégorie d'interlocuteurs.

Par ailleurs, le Conseil a pris diverses mesures pour sensibiliser ses ressources humaines à la Politique gouvernementale d'amélioration de la qualité des services aux citoyens, pour les responsabiliser et pour accroître leur motivation. Principalement ces mesures ont consisté :

- à organiser, deux fois par année, une réunion de l'ensemble du personnel pour faire le point sur les dossiers en cours et l'associer à la planification des activités du Conseil. Une partie de ces réunions est réservée à une réflexion sur les thèmes qui pourraient faire l'objet d'un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation ou d'un avis du Conseil ;
- à faire mention, sur tous les documents produits et diffusés par le Conseil, du nom des membres du personnel qui ont contribué à leur préparation, tant au plan du contenu qu'au plan technique ;
- à tenir une rencontre spéciale avec les personnes chargées des services d'accueil et de référence pour leur rappeler l'importance de leur rôle quant à l'image du Conseil et du gouvernement en général et pour les sensibiliser au droit du public d'être traité avec courtoisie et d'obtenir rapidement les informations recherchées.

Enfin, le Conseil s'est préoccupé, en ce qui regarde ses services administratifs, des délais de mise en paiement des comptes et factures présentées par les fournisseurs de biens et services. La décentralisation des opérations de vérification et de mise en paiement des réclamations a certes permis de réduire ces délais, mais le Conseil entend, au cours de l'année 1993-1994, mettre au point un système d'indicateurs à cet égard.

Composition typographique Alphatek inc.

Achévé d'imprimer en octobre 1993
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide inc. à Loretteville



Gouvernement du Québec
**Conseil supérieur
de l'éducation**



Imprimé sur papier
contenant 50% de fibres recyclées
dont 10% désencrées.

ISBN 2-551-15871-0

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION



QCSE001849

(50-0149)

2,00 \$